AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -3-6-71 186040

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" XXXXXXXXXXX (Tél. 87-45-41) Tél. 87.18.28 et 18.29
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux XXXXXXXXXXXXXXXXXXX 93, rue de Curambourg FLEURY-LES-AUBRAIS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Supplément N° 1 au Bulletin N° 129

2 JUIN 1971 - 18 -

VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

Malgré les pluies orageuses fréquentes et souvent abondantes de la deuxième quinzaine du mois de Mai, l'état sanitaire des vignes est dans l'ensemble bon et les manifestations de la maladie sont, en général, beaucoup moins nombreuses qu'on pouvait le craindre. Cette situation est certainement due à la sécheresse du printemps qui a réduit considérablement la faculté germinative des oeufs d'hiver qui sont à l'origine des contaminations primaires.

Toutefois, les traitements conseillés dans nos bulletins du 18 et du 25 Mai ont souvent été effectués dans de mauvaises conditions par suite de l'état du terrain rendant difficile ou même impossible le passage des appareils de traitement. D'autre part, dans de nombreuses régions, les dernières pluies ont été suffisantes pour diminuer considérablement l'efficacité de ces traitements.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement dès réception de ce bulletin notamment dans les situations où les pluies abondantes et fréquentes et l'état du sol n'ont pas permis d'effectuer correctement les deux premiers traitements.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Les conditions climatiques de la deuxième quinzaine du mois de Mai ont été favorables aux contaminations primaires et les premières taches sur feuilles ont été observées. Le traitement dirigé contre le Mildiou de la vigne sera également efficace contre cette maladie.

BOTRYTIS

Les pluies abondantes de la deuxième quinzaine du mois de Mai ont été favorables à l'activité de ce champignon et des attaques sur feuilles et parfois même sur grappes ont été observées sur les cépages sensibles.

Un retour à des conditions climatiques normales pour la saison devrait arrêter ces attaques contre lesquelles nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'effectuer de traitements spéciaux.

ROT-BRENNER

Des manifestations de la maladie nous ont été signalées dans certains vignobles de la région de Sancerre où cette maladie existe à l'état endémique.

Les traitements dirigés contre le Mildiou de la vigne sont, en général, suffisants pour empêcher de nouvelles contaminations si l'on utilise des produits à base de CUIVRE, de MANEBE, de MANCOZEBE ou un mélange ZINEBE-CUIVRE.

VERS DE LA GRAPPE

Nous rappelons les indications données dans notre bulletin du 25 Mai. Les premières chenilles ont été observées depuis un certain temps déjà. Il y a donc lieu d'effectuer, s'il n'a pas déjà été fait, le traitement conseillé dans ce bulletin.

P170

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Des contaminations par ascospores sont toujours possibles. D'autre part, il est à prévoir, dans les prochains jours, des sorties de taches plus ou moins nombreuses dans tous les vergers insuffisamment protégés durant la longue période orageuse et pluvieuse qui a débuté le 12 ou le 13 Mai suivant les régions.

Une bonne protection des arbres reste donc toujours nécessaire. Il est donc conseillé de renouveler la protection dès que celle-ci sera éliminée par les pluies ou le développement de la végétation.

OIDIUM DU POMMIER

Dans tous les vergers où les manifestations de la maladie sont nombreuses, il y a lieu de poursuivre la protection en effectuant un nouveau traitement.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les conditions climatiques d'une bonne partie du mois de Mai ont été favorables aux sorties de papillons du premier vol. Des pontes ont été déposées. Toutefois, la baisse sensible des températures observée à la fin du mois de Mai a considérablement allongé la durée d'incubation des oeufs. Des pénétrations sont toutefois à prévoir dans le courant de la semaine prochaine.

Il y a donc lieu de profiter du traitement dirigé contre la Tavelure pour ajouter un produit efficace contre ce ravageur. Dans la liste des produits homologués contre le Carpocapse, il est préférable d'utiliser les produits à longue rémanence. Les dates des traitements conseillés par la Station seront déterminées en fonction de ces produits.

CYLINDROSPORIOSE (ANTHRACNOSE) DU CERISIER

Les conditions climatiques restant toujours très favorables à cette maladie. Il y a donc lieu de tenir compte des indications données dans notre bulletin du 25 Mai.

POMMES DE TERRE

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Malgré les conditions climatiques de la deuxième quinzaine du mois de Mai très favorables au Mildiou de la Pomme de terre, aucun foyer ne nous a encore été signalé. Cette situation est vraisemblablement due aux conditions climatiques très défavorables à la maladie durant le début du printemps. Une intervention ne semble pas encore se justifier contre cette maladie et il est conseillé d'attendre de nouvelles informations de la Station.

Nous rappelons que le concours pour la détection des foyers primaires de Mildiou de la Pomme de terre reste toujours ouvert.

CULTURES LEGUMIERES

TORDEUSE DU POIS

Les premiers papillons sont apparus en élevage le 22 Mai. Compte tenu des délais d'incubation des oeufs, une intervention ne se justifie qu'à partir du début de la semaine prochaine dans les cultures présentant beaucoup de jeunes gousses. On pourra utiliser l'un des produits suivants : DIETHION (1000 g/ha) - PHOSALONE (600 g/ha).

Ces deux produits sont inoffensifs à l'égard des abeilles.

ANTHRACNOSE DU HARICOT

Cette maladie est actuellement observée dans certaines cultures : présence de nécroses qui affectent d'abord les nervures de la face inférieure des feuilles (aspect de brûlures) qui gagnent les tissus voisins.

On peut intervenir avant la récolte en utilisant, à raison de 2000 g à l'hectare, l'une des matières actives suivantes : CAPTANE, FOLPEL, MANCOZEBE, MANEBE, THIRAME, ZINEBE, ZIRAME. La pulvérisation pneumatique est recommandée.

Les contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,	L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. RIBAULT B. PACQUETEAU	G. BENAS